

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU

LUNDI 20 SEPTEMBRE 2016

Etabli le 30 septembre 2016 par Mme Véronique PERSICHI – Secrétaire de séance

OBJET : CONSEIL D'ADMINISTRATION		PV n° : CA20092016		
NOM DES PARTICIPANTS	FONCTION	P	E	A
SEM Rémy MARECHAUX Ou son représentant	Ambassadeur de France	-	-	-
M. Jean-Pierre TUTIN	Conseiller de coopération d'action culturelle (COCAC)	X		
M. Grégoire SCHWEBIG	Conseiller Consulaire			X
M. Yvan SCHMITT	Proviseur	X		
M. Antoine KOPP	Directeur du primaire	X		
M. Philippe FIEVET	Directeur administratif et financier (DAF)	X		
M. Bouchaib KENTAOUI	Représentant du personnel enseignant du primaire	X		
M. Sébastien BUFFE	Représentant du personnel enseignant du secondaire	X		
POSTE A POURVOIR	Représentant des personnels non-enseignants	-		
POSTE A POURVOIR	Président	-		
M. Dickens AWITI	Vice-président de l'APE	X		
POSTE A POURVOIR	Trésorière	-		
Mme Djamila SAINI	Trésorière adjointe	X		
Mme Françoise MOREAU	Secrétaire	X		
M. Nestor BIGIRINDAVYI	Secrétaire adjoint	X		
M. Gaba ABDOURAHMAN	Chargé de communication	X		
M. Oumar DIOP	Membre du Comité de gestion		X(P)	
POSTE A POURVOIR	Membre du Comité de gestion	-		
POSTE A POURVOIR	Membre du Comité de gestion	-		
Mme Véronique PERSICHI	Secrétaire de séance	X		
P= PRESENT A = ABSENT E = EXCUSE (P) = Procuration				
PROCHAINE REUNION LE : 12 OCTOBRE 2016		A : Salle de réunion du Conseil d'Administration		
		DIFFUSION EXTERNE : Tous les membres de l'Association des Parents d'élèves		
CE PROCES-VERBAL EST CONSTITUE DE 6 PAGES ET DE 0 PIECE(S) ANNEXE(S)				

<p align="center">PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU <u>MARDI 20 SEPTEMBRE 2016</u></p>		<p>PV n° : CA20092016</p>														
LIBELLE	ACTION POUR LE	ACTION PAR														
<p>A. VOTE du Procès-verbal CA du 29 août 2016</p>																
<p align="center">VOTE APPROBATION = 6/6</p>																
<p>B. VALIDATION DES VOTES ELECTRONIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Aucun vote</u> 																
<p>C. POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Mot du Comité de gestion <p>Le Président précise le mode de fonctionnement du Comité de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du Provisur <p>M. le Provisur présente un bilan de la rentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic du service 'frais généraux' : solutions envisagées et ressources nécessaires <p>Mme la Responsable des Services généraux a été invitée à présenter un bref diagnostic du service.</p>																
<p>D. Commission SOCIALE</p> <p>Bourses internes – liste des votes :</p>																
<p>VOTE sur le nouveau barème de calcul du quotient familial.</p>																
<p>APPROBATION = 6 / 6</p>																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>% de prise en charge</th> <th>Barème intermédiaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0</td> <td>QF > 105 000</td> </tr> <tr> <td>20 %</td> <td>97 500 < QF < 105 000</td> </tr> <tr> <td>40%</td> <td>90 000 < QF < 97 500</td> </tr> <tr> <td>60%</td> <td>82 500 < QF < 90 000</td> </tr> <tr> <td>80%</td> <td>75 000 < QF < 82 500</td> </tr> <tr> <td>100 %</td> <td><u>QF < 75 000 KES</u></td> </tr> </tbody> </table>			% de prise en charge	Barème intermédiaire	0	QF > 105 000	20 %	97 500 < QF < 105 000	40%	90 000 < QF < 97 500	60%	82 500 < QF < 90 000	80%	75 000 < QF < 82 500	100 %	<u>QF < 75 000 KES</u>
% de prise en charge	Barème intermédiaire															
0	QF > 105 000															
20 %	97 500 < QF < 105 000															
40%	90 000 < QF < 97 500															
60%	82 500 < QF < 90 000															
80%	75 000 < QF < 82 500															
100 %	<u>QF < 75 000 KES</u>															

<p>D. Commission SOCIALE (suite)</p>		
<p>VOTE sur la proposition de plafonner l'aide attribué à 1/3 du budget alloué aux bourses internes.</p> <p>APPROBATION = 3/6 CONTRE = 2/6 ABSTENTION = 1/6</p>		
<p>VOTE sur la proposition d'attribution de bourses pour les 10 dossiers déposés <u>sous réserve</u> de présenter des dossiers complets.</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<p>VOTE sur la proposition d'ajouter une demi-part par famille dans le cadre d'un veuvage.</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<p>VOTE sur la proposition de revaloriser le poste 'infirmierie' :</p> <p>1/ par la création d'une nouvelle ligne sur la grille salariale « euros » à hauteur de 20 % supérieure à la ligne attribuée aux personnels surveillants</p> <p>2/ en tenant compte de l'ancienneté de l'employée actuellement occupant le poste</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<p>E. Commission SECURITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu de la dernière réunion (Proviseur) <p>Une décision devra être prise quant à la pérennisation (ou non) du poste de coordinateur pour la sécurité.</p> <p>F. Commission TRAVAUX</p> <p>Une réunion devra être organisée prochainement.</p>		

<p>G. Commission FINANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur le dossier 'Audit et impôt' <p>KRA (Kenya Revenue Authority) concède un délai supplémentaire jusqu'à la fin septembre 2016.</p> <p>Le Directeur Financier explique que les auditeurs (Deloitte) sont sur le point de conclure les années 2012, 2014 et 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les impayés <p>Le montant total des impayés s'élèvent à : 22 millions de KES dont 7 millions correspondent aux familles qui ont quitté l'établissement.</p> <p>Stratégie :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir une liste précise et correcte des familles débitrices. 2. Envoyer un courrier de mise en demeure avec une date d'échéance 3. Les familles seront reçues par le Proviseur (secondaire) et par le Directeur (primaire) 4. Proposer aux familles un paiement échelonné par chèque <ul style="list-style-type: none"> • Point sur la caisse et la circulation d'espèces dans l'établissement <p>Mme la Trésorière adjointe fait remarquer que les factures des fournisseurs sont divisées en deux paiements pour contourner les procédures mises en place : signature du Trésorier à partir de 80 000 KES.</p> <p>Cela relève de la fraude et il est ainsi difficile de travailler en confiance.</p> <p><u>Circulation d'espèces :</u> Trop d'espèces circulent encore dans l'établissement malgré le Vote/Acte 2016.04.11-053 du printemps dernier.</p> <p>Il faudra sensibiliser les parents lors de la prochaine Assemblée générale ainsi que par d'autres moyens de communication.</p>		
---	--	--

<p>H. Commission RESSOURCES HUMAINES</p>		
<p>VOTE sur la proposition d'attribuer un cadre légal au statut de Mme Valérie HORVAIS, recrutée en qualité d'archiviste, par un CDD de 3 mois allant jusqu'au 16 décembre 2016 <u>sous réserve</u> de la présentation d'une fiche de mission claire et quantifiée</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<p>I. Commission ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES</p> <p>M. le Directeur regrette que, malgré l'existence de la Commission, le service AES a manqué d'anticipation cette année.</p> <p>Tout est mis en place pour améliorer les AES (budget, intervenant, qualité des activités, etc.)</p> <p>Le Service propose toutefois une augmentation des activités.</p>		
<p>VOTE sur la proposition d'augmentation des Activités Extra-scolaires de 12 000 à 14 000 KES pour les activités classiques.</p> <p>APPROBATION = 3/6* ABSTENTION = 3/6</p> <p><i>*voix du président prépondérante</i></p>		
<p>J. DIVERS</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Note 2016-001</u> : Modification tarifaire des séances et bilans d'orthophonie 		
<p>VOTE sur l'instauration d'un tarif unique à 1 500 KES / séance (le coût pour les élèves boursiers est pris en charge par le LDD selon la quotité de bourse)</p> <p>Modification du coût du bilan : 4 500 KES (équivalent à 3 séances : 2 séances de test + 1 séance d'analyse, de rédaction et de restitution.</p> <p>APPROBATION = 6 / 6</p>		

<p>J. DIVERS (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Note 2016-002</u> : Revalorisation de l'ISAE – application aux personnels du 1er degré en contrat local 		
<p>VOTE sur la REVALORISATION DE L'ISAE QUI EST DORENAVANT ALIGNE SUR LE MONTANT DE L'ISOE au secondaire, soit 1 200 euros (Décret n° 2016-851 du 27 juin 2016).</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Note 2016-003</u> : Développement de la section OIB adhésion à l'ASIBA et à l'ADEPSI 		
<p>VOTE sur l'Adhésion à l'ASIBA pour un coût annuel de 250 euros et sur l'adhésion à l'APDESI pour un coût annuel de 30 euros.</p> <p>Pour s'insérer dans une dynamique de partage d'expériences, de ressources et de projets.</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Tarif bilan psychologue scolaire</u> 		
<p>VOTE sur la modification tarifaire des bilans de la psychologue de 25 000 à 30 000 KES.</p> <p>APPROBATION = 6/6</p>		
<p>I. Calendrier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de la prochaine réunion du CA : mercredi 12 octobre 2016 à 18 h 30. • Date de la prochaine AGO : mardi 27 septembre 2016 à 18 h 30. <p>Début de séance : 18 h 45 Fin de séance : 23 h 00</p>		